

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 février 2026 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2026 02 23-19- VOIRIE- Autorisation de signature d'une convention avec le SYndicat Départemental d'Énergies du Rhone (SYDER) pour un projet d'enfouissement route de bordeaux

|   |  |
|---|--|
| Nombre de conseillers   | Date de la convocation : 07/02/2026      |
| En exercice : 33  |  |
| Présents : 29   | Affichage de la convocation : 17/02/2026 |
| Pouvoirs : 2  |  |
| Votants : 31  | Affichage du compte rendu : 25/02/2026   |
| <b>Présents</b> : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU. |  |
| <b>Absents ayant remis pouvoir</b> :  |  |
| Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à Sylvain BARCET<br>Fatima FERNI donne pouvoir à Safi BOUKACEM   |  |
| <b>Absents ou excusés</b> :   |  |
| Mme Chantal BERTHILLON<br>M Joao DA ROCHA   |  |

Madame Béatrice DUMORTIER est élue Secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les principales dispositions contenues dans les projets de convention à passer avec le SYDER.  
La Commune est propriétaire de deux parcelles cadastrées A 779 et B 1376, comprises dans le projet d'enfouissement du SYDER.

Pour la 1<sup>ère</sup>, la convention prévoit la réalisation de 60 mètres de tranchées et la pose d'une chambre de tirage ou chambre de raccordement.  
Pour la seconde, le projet consiste en une tranchée de 5 mètres de tranchées et la pose d'une chambre de tirage ou chambre de raccordement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,  
Dont le résultat est le suivant :  
31 suffrages exprimés :  
31 voix Pour  
UNANIMITÉ des suffrages exprimés

**APPROUVE** les projets de conventions à passer avec le Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône dans le cadre d'un projet de dissimulation des réseaux Route de Bordeaux.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdites conventions telles qu'annexées à la présente.

*Rendue exécutoire compte tenu*  
de la transmission en Préfecture le

28.02.2026

et de la publication en mairie le

28.02.2026

La Secrétaire,  
Béatrice DUMORTIER



Pour copie certifiée conforme  
Au registre des délibérations  
Le Maire,  
Daniel JULLIEN

